



SÉANCES PUBLIQUES

Séance publique du Conseil départemental du Vendredi 30 juin 2023

La matinée a été consacrée à l'examen des dossiers suivants : Examen du Compte administratif 2022, Examen de la Décision budgétaire modificative n°1 (DM1), Convention pluriannuelle 2023-2028 de partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Gard, Motion portant sur la « Politique de la ville ».

Publié le 30/06/2023 - Mis à jour le 17/09/2024

La matinée a été consacrée à l'examen des dossiers suivants :

- Examen du [Compte administratif 2022](#)
- Examen de [la Décision budgétaire modificative n°1 \(DM1\)](#)
- Convention pluriannuelle 2023-2028 de partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Gard
- Motion portant sur la « Politique de la ville »



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76